



ASSISTANTE DE VIE

L'emploi d'assistant(e) de vie consiste à intervenir **au domicile d'un particulier** afin d'accompagner une personne dont l'autonomie est altérée.

Accompagner la personne dans son environnement pour **l'aider dans la réalisation des actes quotidiens** ou réaliser pour son compte les tâches de la vie quotidienne dans le cadre d'un projet de vie transmis par l'entreprise.

Voici les principales tâches qui pourront être confiées, selon les compétences de l'assistante de vie et les besoins de la personne accompagnée :

Accompagner la réalisation des **actes d'hygiène de vie** d'une personne en perte d'autonomie, en particulier aide à la toilette

Aide au lever et au coucher

Préparation des repas et aide à la prise des repas

Accompagner la personne dans ses sorties en toute sécurité, courses

Ménage et repassage

Effectuer des tâches administratives simples

Accompagner et stimuler dans la vie sociale et relationnelle

Encadrement :

Vous ne serez pas seul. Vous travaillez sous l'autorité d'un responsable de secteur, qui connaît les clients et pourra vous présenter directement chez eux. Vous aurez aussi des instructions sur une fiche client et dans notre application de télégestion. Vous devez prévenir votre hiérarchie, et transmettre aux collègues et intervenants extérieurs (notamment sur le cahier de liaison), lorsqu'une évolution de la situation de la personne aidée est constatée ou en cas de difficultés particulières.

Nous organisons régulièrement des **formations, groupes de parole** (entre collègues), réunions de coordination.

Activités complémentaires :

Selon vos souhaits et votre contrat, vous **pourrez aussi compléter vos heures de travail auprès de publics non dépendants**, notamment pour du ménage, repassage ou pour la garde d'enfants.

Nous pouvons aussi proposer des transports accompagnements pour des personnes dépendantes ou du transport scolaire, en véhicule de société.



Type de contrat :

Contrat à durée indéterminée **CDI**, emploi stable. **Revenus fixes** et garantis avec **l'annualisation du temps de travail**.

Embauche à temps partiel, le plus souvent entre 10h et 20h par semaine, évolutif vers temps plein selon vos compétences et disponibilités.

Taux horaire : SMIC jusqu'à SMIC + 10%. **Nous prenons en compte les diplômes**, qui seront valorisés. **Prime assiduité** versée tous les 2 mois : +0.50€ par heure s'il n'y a pas eu d'absence.

Qualifications souhaitées, mais non exigées : Certification et diplôme d'état de niveau 5, adaptés aux services à la personne. Par exemple : BEP ou Bac pro Aide soins et services aux personnes. Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social. Titre Professionnel Assistante de vie aux familles (ADVf). Certificat d'Employé familial, etc...

Conditions d'activité et organisation du travail :

Possibilité de travailler à temps partiel, sur des **horaires choisis** respectant vos contraintes personnelles (mère au foyer, activité complémentaire, retraités...).

Pour travailler plus auprès de personnes dépendantes, il est préférable d'être disponible aussi jusque 20h et le week-end.

Il est possible d'organiser des plannings seulement en journée (par exemple entre 9h et 16h), mais il y aura plus de ménage, ou ce sera plus long pour augmenter le temps de travail.

Vous aurez vos plannings et instructions en temps réel dans notre **application de télégestion**, simplement et sans papier, soit sur votre propre smartphone, soit sur un fourni par la société.

Déplacements :

Temps de déplacements inter-vacations payés et indemnités kilométriques.

Permis B souhaité mais non exigé. Il est certain que si vous avez la voiture, ce sera plus simple. Indemnités kilométriques : **25 cts / km et temps de déplacement payé** entre 2 clients. 12.5 cts pour le premier et dernier trajet de la journée, au départ de votre domicile. Calculs des kms et indemnisation automatiques sur votre fiche de paye chaque mois.

Dans certains cas, ou avec l'ancienneté, nous pouvons fournir un **véhicule de société**.



Nous proposons aussi une aide pour les déplacements à vélo ou transports en commun.

Mutuelle d'entreprise :

Une **bonne mutuelle** vous sera proposée, pour vous seulement ou pour toute la famille, **financée à 50% par l'entreprise**.

3FORETS est une entreprise val d'oisienne indépendante, d'environ 80 salariés, créée et dirigée depuis 2003 par Mr Sébastien PHULPIN.

Pour postuler, envoyez votre CV et lettre de motivation :

- 16 rue de la République, 95570 Bouffémont – Tél : 01 39 35 28 49
- 15 boulevard du Maréchal Foch, 95210 Saint-Gratien – Tél : 01 84 28 05 90

contact@3forets.fr

www.3forets.fr